

Date de convocation : 21/03/2025

Date d'affichage : 04/04/2025

**Séance du 31 mars 2025 à 20 heures 00**

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil en la mairie, sous la présidence de M. Christophe RUSPINI, 1<sup>er</sup> Adjoint.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 9

Nombre de votants : 11 (dont 2 pouvoirs)

Etaient présents : PEPIN Anne, LORANS Jean-Louis, MILETTO Aurélia, REVET Amandine, TRUCHET Joël, RUSPINI Christophe, PLOTTIER Sylvie, BECU Dominique, LANDAZ Thierry.

Absents : BOISSON Andgel, PEREIRA Georges, VIOUX Alain.

Etaient excusés : BOUVIER Nicole (maire, pouvoir donné à Joël TRUCHET), HERON Natacha (pouvoir donné à Christophe RUSPINI),

Secrétaire de séance : Joël TRUCHET

Le quorum de 8 présents étant atteint, la séance a été ouverte.

**DELIBERATION 2025 – 08 : ATTRIBUTION DE SUBVENTION 2025**

La Maison Familiale Rurale de Chatte, sous contrat avec le ministère de l'Agriculture et de l'Education Nationale, accueille un enfant de la commune dans le cadre du suivi de sa scolarité.

Une demande de subvention a été faite par le directeur.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité (une abstention : A. PEPIN)**

**APPROUVE** le versement d'une subvention à la MFR de Chatte pour l'année 2025 (année scolaire 2024-2025)

**FIXE** le montant de la participation à 150 euros.

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme au registre des délibérations.

**Christophe RUSPINI,**  
**1<sup>ER</sup> Adjoint**



**Joël TRUCHET**  
**Secrétaire de séance**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Joël Truchet', written over a horizontal line.